

**COMMUNE DE HAUSSONVILLE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 29 MARS 2018**

Convocations faites le  
22/03/2018  
Délibérations affichées le  
04/04/2018

N° Délib : 12/2018

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 – COMMUNE**

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

**Etaient présents les conseillers municipaux :** Mmes ROSSI Catherine - SIMANSKI Yolande - Mrs GREGOIRE Hubert – KREITER Pascal - ROUYER Gilbert

**Etaient absents excusés :** Mmes PELLETIER Ismérie, REMO Catherine et Mrs DEMANGE Michel – SERGENT Nicolas

**Pouvoirs :** DEMANGE Michel donne pouvoir à ROSSI Catherine  
PELLETIER Ismérie donne pouvoir à Yolande SIMANSKI  
SERGENT Nicolas donne pouvoir à Hubert GREGOIRE

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, **Madame Yolande SIMANSKI**, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

\*\*\*\*\*

Après en avoir délibéré et approuvé le Compte Administratif 2017, le Conseil Municipal, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, vote à l'unanimité l'affectation du résultat suivant pour la Commune :

Constatant : que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	44.814,14 €
- Un excédent reporté de :	24.980,37 €
<b>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :</b>	<b>69.794,51 €</b>
- Un déficit d'investissement de :	30.182,59 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0,00 €
<b>Soit un besoin de financement de :</b>	<b>30.182,59 €</b>

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCEDENT	69.794,51 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	30.182,59 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	39.611,92 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	30.182,59 €

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire :  
Christian BOUCAUD